



JOURNÉES PROFESSIONNELLES

« **VOUS AVEZ DIT EMPÊCHÉ ?** »

Compte rendu

ACCESSIBILITÉ ET SPECTACLE VIVANT
9 ET 10 MAI 2017



Les journées professionnelles « Vous avez dit empêché ? » se sont tenues à l'Opéra de Limoges les 9 et 10 mai 2017. L'occasion pour les professionnels de différents secteurs présents (culture, associatif, médico-social) de se rencontrer et d'échanger autour du thème de l'accessibilité dans le spectacle vivant, au cours de deux journées dédiées respectivement à la discussion et aux échanges d'expériences d'une part, et à la découverte pratique de certains dispositifs au travers de divers ateliers, d'autre part.

Voici une synthèse des points successivement abordés au cours de la première session de ces journées professionnelles.



PRISE EN COMPTE DU HANDICAP DANS LES POLITIQUES CULTURELLES ET RÉALITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ ET DES PRATIQUES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CINDY LEBAT, UNIVERSITÉ PARIS 3 - SORBONNE NOUVELLE

Chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, Cindy Lebat travaille sur les réalités et les enjeux de la mise en accessibilité des lieux patrimoniaux pour les publics déficients sensoriels, notamment dans leurs dimensions spatiales, sensibles et sociales.

L'expérience de visite des personnes en situation de handicap, notamment en musée, est un objet de recherche induisant un croisement entre la théorie et la pratique, car conjuguant des éléments théoriques généraux et la réalité de l'accessibilité.

Le contexte législatif est révélateur d'une pensée incitative de la politique d'accessibilité dans les ERP, notamment culturels :

- En 2001, la Commission Culture et Handicap (qui aboutit à la Convention Culture et Handicap en 2006)
- RECA (Réunion des Établissements Culturels pour l'Accessibilité), un regroupement d'acteurs culturels piloté par Universcience qui engage une réflexion notamment sur la mutualisation des moyens de mise en œuvre
- Le prix Patrimoine pour tous
- Les guides Culture et Handicap

Ces diverses politiques, montrant pour certaines une véritable implication du Ministère de la Culture et de la Communication, font apparaître un essor des initiatives en matière d'accessibilité, tant dans le domaine du spectacle vivant qu'au musée (proposition d'outils adaptés et de dispositifs innovants).

La participation des personnes handicapées en tant qu'actrices de la vie artistique et culturelle représente un enjeu majeur dans le traitement social du handicap, mais pour ce faire, il convient d'abord d'identifier les comportements et les pratiques culturelles des personnes.

La sortie culturelle est la cristallisation de la chaîne de l'accessibilité et est représentative de la façon dont les personnes en situation de handicap profitent de l'expérience (muséale et du spectacle vivant). Cela dit, ce focus permet également de faire apparaître les points d'intérêt fondamentaux quant à la mise en œuvre des dispositifs relatifs à l'accessibilité :

- L'accès à l'information avant la sortie, soit la communication sur l'offre
- La prise en compte du trajet (notamment pour les déficients visuels)
- Le statut ambigu des accompagnateurs (générateurs d'une dépendance)
- La politique tarifaire automatiquement discriminante

Il faut surtout percevoir et comprendre que la pratique culturelle reste une pratique contrainte, et que l'accessibilité, bien que nécessaire au développement du confort des usagers, est un élément discriminant de fait, car révélateur d'une inégalité fondamentale ; pour autant, la question de l'accessibilité est une question essentielle qui le restera tant que ces dispositifs ne seront pas effectivement répandus.

PRÉSENTATION DE SERVICES D'ACCESSIBILITÉ AU SPECTACLE VIVANT ET AU MUSÉE (AUDIODESCRIPTION, ADAPTATION LSF, SURTITRAGE ADAPTÉ, AUTRES ACTIONS DE MÉDIATION, BROCHURE *DANS TOUS LES SENS*)

FRÉDÉRIC LE DU, ACCÈS CULTURE

Depuis 1990, l'Association Accès Culture, dirigée par Frédéric Le Du, travaille depuis Paris en collaboration avec plus de 80 théâtres et opéras en France pour mettre en place des services d'accessibilité au spectacle vivant pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Il s'agit ici de proposer une réflexion sur l'accessibilité d'un lieu et de prestations en évaluant les différents dispositifs envisageables et/ou efficaces.

- Les visites tactiles comme actions de médiation ont tendance à se démocratiser
- L'audiodescription sur les œuvres de théâtre et d'opéra complète l'expérience de l'utilisateur et pourrait être étendue à la danse, couplée à d'autres opérations d'accessibilité
- L'appréhension spatiale d'un bâtiment (Chaillot) par utilisation de maquettes (schématisées et complètes) du lieu permet aux visiteurs de se familiariser avec leur environnement direct
- Porter la LSF au plateau est un des objectifs de Chaillot

L'information et la communication sont primordiales afin d'inciter les plus réticents à se déplacer et à expérimenter une prestation existante et adaptée.

PHILIPPE DEMOULIN ET DIDIER VALADEAU, COMPAGNIE LES « SINGULIERS ASSOCIÉ » S

« La singularité de chaque personne en situation de handicap enrichit le pluriel ».

La démarche artistique de la Compagnie de théâtre « Les Singuliers Associés », basée à Limoges, s'inscrit dans l'exploration de formes théâtrales nouvelles. Elle propose une recherche sur les thèmes du langage, de l'identité et de la mémoire ; une mise en question de la culture et des cultures en impliquant des publics multiples, des publics métissés, des publics singuliers.

Un recensement des habitudes et des perceptions des usagers montre qu'eux-mêmes, en tant que public directement bénéficiaire des dispositifs d'accessibilité, ne sont pas forcément au courant de l'existence de tels dispositifs au sein des structures culturelles. Pourtant, les personnes en situation de handicap représentent un nouveau public qui doit être pris en compte (au même titre que le public jeune par exemple) dans une optique de mixité des publics et d'homogénéisation.

L'axe de communication choisi par la Compagnie étant l'œuvre elle-même comme matière d'inclusion sociale, voici quelques dispositifs et réflexions concernant l'accessibilité d'une œuvre :

- Des ateliers (regroupant usagers et équipes théâtrales) favorisant les rencontres et la création
- La création d'un répertoire d'œuvres accessibles sur la région
- La réflexion sur une labellisation (charte de pictogrammes), relative à une documentation adaptée (brochure *Dans tous les sens* en collaboration avec l'AVEC Limousin)
- La valorisation du service public et des publics qui met en lumière l'importance du travail sur le long terme : (re)familiariser les gens avec une pratique culturelle et créer des habitudes par la pratique artistique grâce à un accompagnement personnalisé



LA PENSÉE CONTEMPORAINE DU HANDICAP. MÉDIATION CULTURELLE ET HANDICAP : CADRE CONCEPTUEL ET DISPOSITIFS INNOVANTS

CINDY LEBAT, UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

La loi handicap de 2005 est la résultante de mouvements identitaires des minorités et une concrétisation légale du traitement social du handicap, avec pour référence notable les mouvements d'Empowerment aux Etats-Unis : « Nothing about us without us ».

Le handicap est un fait social : c'est l'inadaptabilité de la société qui crée le handicap, ce qui signifie que le handicap n'est plus le fait de l'individu mais de la pensée sociale, la responsabilité plutôt qu'individuelle devient collective. Une inversion de la pensée systématique devient donc possible : valoriser plutôt que stigmatiser ; la culture devient un moyen fondamental du processus d'inversion de perception en entrant dans le projet de vie des gens (via des ateliers par exemple) et intègre la notion de participation citoyenne.

La conception universelle (universal design) pour le développement du confort des usagers revêt donc une importance cruciale dans l'inclusion sociale du handicap : si les dispositifs d'accessibilité profitent à une minorité, alors ils profitent à tous.

Exemples de dispositifs tendant à la conception universelle :

- Visites gestuelles au Mac Val
- Objectif : mettre tous les publics sur un pied d'égalité
- Meuble multi-matières au Petit Palais
- Profitable à tous (inclusion), pas de stigmatisation ni d'identification contrainte
- Les Souffleurs d'Images (CRTH)
- Participation citoyenne
- Pose le problème de la dépendance à une personne
- Robot de télé-présence au château d'Orion
- Télé-direction d'un robot dans les étages non-accessibles du château (≈ visite par procuration)
- Pas de familiarisation directe avec le lieu

QUESTIONS ET ÉCHANGES



- Le handicap comme enrichissement social, soit une source de partage
- L'expérience de l'œuvre est-elle totalement accessible et doit-elle l'être absolument ? Il est aussi important d'apprendre la non-perception de l'œuvre et la frustration que cela engendre (lâcher-prise)
- La politique tarifaire comme enjeu de reconnaissance du handicap, les réactions diverses et partagées des publics face à ce dispositif : du pour et du contre, comme dans tout dispositif et comme avec tous les publics
- Réflexions sur le handicap mental et l'éminente subjectivité de l'appréciation de l'œuvre, comment fournir du sens individualisé ?
- Quid de l'effectivité de la loi de 2005 ? Elle n'est que peu contraignante et ne prévoit pas de sanctions pour son non-respect, en d'autres termes, la politique d'accessibilité d'une structure dépend surtout de la volonté des responsables

OUTILS DE MÉDIATION SENSORIELLE ET COGNITIVE RÉPONDANT AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DE CES PUBLICS (ET D'AUTRES PUBLICS)

ANNE CHEVALME, LA VAPEUR SMAC DE DIJON ET 1.2.3 CITÉ CAP : LE MOBILIER SENSORIEL

Médiatrice culturelle à La Vapeur, scène de musiques actuelles de Dijon, Anne Chevalme a également créé la structure 1.2.3 Cité Cap qui vise à rendre accessible des événements culturels en direction des publics en situation de handicap.

La volonté de la structure de mettre en œuvre des dispositifs innovants part du questionnement suivant : comment faire découvrir et pratiquer les musiques actuelles aux personnes sourdes ?

C'est dans le cadre du projet de plateforme de création accessible « Le Beatbox n'est pas réservé qu'aux entendants ! » en 2014 que sont créés les caissons vibrants. Le principe est simple : faire ressentir le rythme des musiques actuelles aux personnes sourdes par la diffusion des ondes fréquentielles de la musique. D'autres dispositifs d'accessibilité ont également été mis en place tels qu'une chorale LSF, une programmation bilingue et commune à tous les publics ou encore des projets artistiques multi-publics. La volonté du public malvoyant de s'inclure dans cette initiative d'accessibilité a amené la structure à créer des groupes d'accompagnateurs à la demande pour la participation à des sorties, des ateliers ou des activités.

De plus, les travaux actuels de rénovation de La Vapeur permettent une réflexion sur l'accessibilité au sein du lieu et sur une possible mutualisation de certains dispositifs avec le Théâtre de Dijon notamment.

Pour autant se pose toujours le problème de la diffusion de l'information et des axes de communication pertinents.



Sensible à l'accueil des personnes en situation de handicap, le service des publics du Musée des Beaux-Arts de Limoges dont fait partie Anne Carcy a développé depuis plusieurs années des services adaptés, en collaboration avec différents acteurs professionnels ou bénévoles concernés par l'accessibilité et le handicap.

Depuis 2010, le Musée établit une certaine dynamique dans les dispositifs de l'accessibilité selon trois axes :

- L'accessibilité par la diffusion et le partage
- La collaboration avec les personnes en situation de handicap et les partenaires
- L'autonomie des personnes

Pour autant, la prise en compte des spécificités des publics oblige à une multiplication des outils selon les spécificités de la personne en situation de handicap, et à une considération des contraintes inhérentes à ce positionnement, non seulement relatives au lieu (Palais du XVIIIe siècle), mais aussi aux ressources que ces outils nécessitent, comme la formation de guides ou encore la création de dispositifs souvent ex nihilo (ressources humaines et financières conséquentes).

L'évaluation des difficultés rencontrées font émerger certaines faiblesses en termes de communication (faible réponse des publics visés) et d'adaptabilité (décalage dans la communication directe). De plus, suivant ce constat et cette prise en compte, de nouveaux paradoxes émergent :

- L'ambiguïté de la communication sur les dispositifs d'accessibilité qui identifie et donc discrimine
- La tension relative aux missions du musée : conservation et diffusion
- La tension entre les moyens et l'exigence nécessaires à la qualité d'exécution du service

Pour y répondre, plusieurs pistes de réflexion sont envisageables et nécessaires :

- Accepter d'abandonner un peu de rigueur scientifique au profit de l'humain
- Réhabiliter la notion de service public, car ce sont des minorités que proviennent les changements sociaux majeurs
- Le principe d'inclusion sociale

Pour Natasha Growas qui travaille depuis 2012 au Musée en tant que médiatrice culturelle, le problème majeur est de sensibiliser les personnes sourdes à la culture (notamment les enfants). Ainsi, peu de sourds viennent au musée car les profils sont nombreux et tous différents, d'où l'importance d'un travail varié et militant afin de créer une véritable collaboration entre les personnes.

ARTISTES ET ACCESSIBILITÉ

LUCIE LATASTE, METTEUSE EN SCÈNE, ET ÉMILIE RIGAUD, COMÉDIENNE,
COMPAGNIE « DANSE DES SIGNES » : LA LANGUE DES SIGNES : AU CARREFOUR DU THÉÂTRE ET DE LA DANSE

Au carrefour entre danse, théâtre et langue des signes, la Compagnie « Danse des Signes », créée par Lucie Lataste à Toulouse vise la reconnaissance des artistes sourds et la transmission des œuvres du répertoire en LSF. Elle invite à sensibiliser la scène de la création contemporaine à la présence de ces artistes de talent, et à une langue à part des mots que le corps porte en lui depuis toujours.

L'évolution des acteurs sourds étant difficile dans leur métier, leur inclusion possible dans le monde de la création serait largement facilitée par l'éducation en langue des signes. C'est ce constat qui guide la Compagnie dans ses choix artistiques, notamment avec la mixité des équipes artistiques dans le processus de création. La sensibilisation à l'œuvre passe par l'accès à des pièces visuelles et par l'élaboration d'un répertoire nouveau, au croisement avec l'art pictural dans le cadre de performances en musée par exemple, ou encore de création de théâtre dansé comme avec l'adaptation de *Carmen*, *Carmen opéra sauvage*.

Pour Émilie Rigaud, la mixité sourds/entendants est une évidence dans le monde théâtral, du fait du caractère éminemment fédérateur de la discipline. Prendre en compte les différences pour mieux les effacer est une étape nécessaire dans la découverte de la culture des autres, et dans le processus créatif. La preuve en est avec la création de la pièce « Le Tabou », sans texte, avec une distribution composée exclusivement de comédiens sourds.





PHILIPPE DEMOULIN ET DIDIER VALADEAU, ASSOCIATION LES SINGULIERS ASSOCIÉS : RECHERCHE
ARTISTIQUE ET ENGAGEMENT THÉÂTRAL.

La mixité des comédiens représente un nouvel essor dans la création artistique, par l'abstraction de la thématique du handicap et l'exploration de nouveaux champs créatifs, bien au-delà de la thématique de l'accessibilité. Une réflexion s'engage alors davantage sur le rapport à l'histoire et à la narration que sur les éléments thématiques saillants de l'accessibilité.

PEDRO PAUWELS, CHORÉGRAPHE : LES RAPPORTS ENTRE MATIÈRES SONORE ET VISUELLE :
L'EXPÉRIENCE DE MUSIC VISUALIZATION.

Pedro Pauwels et sa compagnie, installés en Limousin, cherchent à créer un rapport autre entre le public et la danse contemporaine. Un lien de proximité se tisse en plaçant le spectateur au contact voire même en interaction avec les danseurs, afin qu'il sente et participe à l'élan créatif.

Depuis 2004, un véritable travail autour du numérique et plus largement de l'image a été amorcé par la Compagnie. Dans le projet *Music Visualization*, la sensibilisation à la danse et à la musique est primordiale, et ce, abstraction faite de toute problématique d'accessibilité, ce qui en fait paradoxalement une œuvre accessible, sans le regard a priori critique porté sur une œuvre « pour le handicap ».

Les contraintes liées à une œuvre, bien que stimulantes, peuvent néanmoins réduire la portée de certains dispositifs qui peuvent lui être inhérents, par exemple une tentative de « morse chorégraphique », un système de pulsion par lequel les informations du mouvement seraient transmises aux pieds du spectateur, qui, pour des raisons économiques n'a pas pu aboutir.



LE POINT DE VUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

COMITÉ VALENTIN HAÏÛY : AUDIODESCRIPTION ET VISITE TACTILE OU COMMENT ÉCOUTER UNE MISE EN SCÈNE

Le Comité Valentin Haüy de Haute-Vienne a pour but de promouvoir l'autonomie et d'aider à l'insertion des aveugles et les malvoyants. Fort d'une solide équipe de bénévoles, l'AVH 87 propose de nombreuses activités (initiation au braille, ateliers cuisine, lecture, danse, sorties culturelles...).

Les dispositifs de médiation culturelle sont bien accueillis et constituent un moyen pour les usagers de se familiariser avec une pratique culturelle qui finit par devenir récurrente dans la plupart des cas. L'audiodescription, par exemple, est un bon complément à l'expérience auditive de l'utilisateur, et l'explication des éléments visuels d'un spectacle permet une pratique progressive de l'opéra, de même, les visites tactiles sont un moyen de s'approprier les éléments constitutifs d'une mise en scène et de mieux percevoir l'environnement direct.

Pour autant, les dispositifs de médiation actuels ne permettent pas de transmettre l'émotion et le ressenti liés à une œuvre, ils n'autorisent que son intellectualisation.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ HANDAS : L'OPÉRA COMME SOURCE D'ÉMULATION

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Handas d'Aix-sur-Vienne accueille des adultes gravement handicapés mentalement et/ou physiquement. Outre la prise en charge des soins médicaux, paramédicaux et les aides à la vie courante, des activités ludiques et éducatives sont également proposées.

Les sorties à l'Opéra s'inscrivent dans une dynamique de groupe et permettent le développement de projets individuels en formant les usagers au sens critique, à la prise de position et à la confrontation ou l'échange d'idées. Ces sorties constituent une chance pour les usagers d'accéder à la socialisation.

SOURD, MUSICIEN, PÉDAGOGUE : LE TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN GUYOT

Sourd de naissance, Christian Guyot est percussionniste, compositeur et enseignant, notamment au Conservatoire de Suresnes (92). Ses cours de percussions, uniques en France, réunissent des enfants sourds, malentendants et entendant. Ensemble, ils apprennent à jouer mais aussi à s'accepter mutuellement.

« Qu'importe la surdité de l'oreille quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, c'est celle de l'intelligence ».

Victor Hugo

La surdité n'est pas une maladie mais nécessite des capacités (pouvant être acquises) d'écoute et de compréhension développées. La musique est l'art des sons, et le son est une vibration ondulatoire plus ou moins perceptible par tous les êtres vivants. Pour la percevoir correctement, il suffit d'être à l'écoute de son propre corps (l'écoute corporelle est très répandue dans les cultures africaines et asiatiques).

En 1985, Christian Guyot crée un atelier de percussions à destination des personnes malentendantes à Suresnes. A partir de là émerge une pédagogie qui lui est propre et basée sur un principe simple : la musique doit être un plaisir et non une contrainte, en somme, une pédagogie d'épanouissement par la musique en n'opérant pas de distinction entre les enfants sourds, malentendants ou entendants.

Chaque sourd est différent, les surdités n'ont pas toute la même origine et la perception d'un sourd est unique, tout comme l'appareillage qui peut lui être dévolu (comme les implants efficace pour les surdités qui ont tendance à s'aggraver par exemple), d'où la recherche perpétuelle d'une méthodologie et d'une pédagogie adaptées.

Toujours est-il que, toujours dans le principe de conception universelle et d'inclusion sociale, c'est du besoin de la minorité que découlent les aménagements sociaux pour la majorité, par l'inclusion, la société devient homogène et non plus compartimentée.

RESTITUTION DES ATELIERS EN VIDÉO

<https://youtu.be/9gIxaxBow1Y>

Ces deux journées rassemblant à l'Opéra de Limoges des professionnels de différents secteurs autour des démarches d'accessibilité ont fait émerger des discussions riches de sens et nourri des échanges empreints des réflexions et expériences de chacun.

En accord avec nombre de travaux et de réflexions actuelles sur le handicap, tous étaient rassemblés autour d'une approche du handicap favorisant l'inclusion, c'est-à-dire la prise en compte de chaque individu dans le respect de ses différences. Cette pensée du handicap permet une prise en considération « dédramatisée » des individualités.

D'un point de vue pratique, les échanges des professionnels ont mis en lumière le besoin de prendre en compte la pratique culturelle dans une chaîne globale de l'accessibilité, dans laquelle le premier et sans doute indispensable point est la question de la communication. Il s'agit là d'un point de départ fondamental, qui mériterait d'être discuté plus en avant.

Cindy LEBAT



Compte rendu : Marika Chauvet | Photos : Steve Barek

Ces journées ont été réalisées avec le soutien de R'Tech, Audika, la Mutualité Française, la BPE et la MGEN.



L'Opéra de Limoges est signataire de la charte du Réseau National Musique et Handicap.

L'Opéra de Limoges est un établissement public de la Ville de Limoges.

Il reçoit le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine
et du Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle Aquitaine

